

Faux scoop de l'AFP sur Bouygues :

Hoog: "Je n'ai pas envisagé ma démission"

Après avoir "accepté" la "démission" des deux principaux responsables rédactionnels de la Région France, le PDG Emmanuel Hoog a confié à la directrice de l'information et au DRH la gestion des suites de l'affaire Bouygues¹. Devant le **Comité d'entreprise du 11 mars**, c'est donc Michèle Léridon qui a réaffirmé qu'il y aurait des mesures organisationnelles et un rappel des règles déontologiques, et Philippe Le Blon qui a confirmé que des journalistes allaient recevoir des lettres les conviant à un entretien en vue d'une éventuelle sanction.

Vu les dysfonctionnements, y aura-t-il **réunification de la rédaction parisienne** et des rédactions en chef ? Si de telles solutions sont à l'étude, rien de concret n'a été annoncé.

SUD a rappelé que la séparation de la rédaction sur deux sites différents (rue Vivienne et Place de la Bourse) avait été imposée en 2010/2011 contre la volonté d'une bonne partie du personnel et des syndicats, et sous la menace de démission d'Emmanuel Hoog².

SUD souhaitait aussi savoir si le PDG assumait sa responsabilité pour la "faute inacceptable" commise par l'entreprise qu'il dirige depuis cinq ans: "Avez-vous songé à démissionner ?" **Réponse d'Emmanuel Hoog : "Je n'ai pas envisagé ma démission"**.

A propos d'éventuelles sanctions, le DRH a affirmé que ce n'était pas la première fois que des journalistes étaient sanctionnés pour des erreurs. Sollicité pour citer des exemples, il n'a pas répondu.

Pour notre part, nous avons trouvé regrettable d'avoir eu effectivement connaissance de cas où des journalistes de base se font sanctionner ou muter, alors que des responsables de fautes graves, coûtant parfois fort cher (comme l'affaire Morel³), restent impunis (lorsqu'ils ne sont pas carrément promus).

Un PDG qui n'assume pas, des lampistes qui risquent d'être punis : décidément, **les méthodes de la direction ne changent pas !**

Plan social déguisé

Le DRH a par ailleurs annoncé un **projet de suppression d'emplois et de délocalisations**, gentiment appelé "dispositif temporaire d'accompagnement au départ à la retraite"⁴.

De quoi s'agit-il ? Selon M. Le Blon, l'AFP compte actuellement environ 50 journalistes et 30 techniciens ou administratifs qui pourraient bénéficier de la retraite à taux plein, mais qui ont légalement le droit de travailler jusqu'à l'âge de 70 ans. Pour les inciter à partir, la direction leur propose un petit bonus de départ (3 mois de salaire brut) qui s'ajoute à leur indemnité conventionnelle. Les candidats pouvant partir soit immédiatement, soit d'ici le 30 juin 2016, doivent se déclarer rapidement, avant le 15 mai 2015.

"L'effectif global de l'agence sera maintenu", a souligné la direction. Elle a cependant admis qu'il s'agissait en fait de réaliser des économies :

- Il n'y aura pas de remplacement poste par poste.
- "Effectif global" signifie qu'il va y avoir suppressions de postes de droit français (statut siège) et création de postes locaux.
- Des techniciens ou administratifs pourront être remplacés par des journalistes.

Il s'agit donc d'un **plan social déguisé**, dont l'"effet vertueux" consiste à baisser la masse salariale. Objectif : arriver à la "neutralité" budgétaire dès la fin 2015 ou au début 2016 et "dégager de nouvelles marges de manoeuvre". Ce qui permettra - peut-être ! - d'augmenter les salaires... en 2016.

Bref, quelques miettes pour les éventuels candidats au départ, rien de bon (et quelques vagues promesses) pour ceux qui restent.

Parmi les autres annonces faites lors de ce CE :

- La **casse du Statut** (PPL Francaix⁵) devrait être définitivement adoptée par le Parlement le 25 mars (soit deux jours avant la fin de l'ultimatum posé par la Commission européenne).
- Le nouveau **Contrat d'objectifs et de moyens** que l'AFP doit signer avec l'Etat est toujours dans l'attente d'"arbitrages budgétaires" du gouvernement.
- La **filiale technique d'investissements** AFP-Blue a été créée. La direction a présenté un document, dont nous attendons la publication sur l'Intranet et qui montre la complexité du Meccano financier mis en place.

¹ Voir notre communiqué <http://u.afp.com/VBV>

² Cf. <http://www.sud-afp.org/spip.php?article79>

³ Cf. <http://tinyurl.com/nukaqbu>

⁴ Voir la note de la direction sur l'intranet : <http://u.afp.com/flop>

⁵ Cf. <http://www.sud-afp.org/spip.php?article321>